



# DEMANDE D'ARRÊTÉ DE CIRCULATION POUR UNE VENTE AU DÉBALLAGE

À RETOURNER EN MAIRIE IMPÉRATIVEMENT 15 JOURS AVANT LA DATE D'INSTALLATION SOUHAITÉE

Monsieur le Maire,

Je soussigné :(Nom+Prénom).....

Demeurant à (adresse complète).....

..... Tél : .....E-mail : .....

sollicite pour mon compte personnel

## UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DURANT « la vente au déballage»

### \*Stationnement de véhicules :

**V.L.** :

Nombre :

**P.L.** :

Nombre :

Autres, (à préciser) :.....

\*Dont la réalisation sur l'emprise de la voirie communale nécessite la modification temporaire des conditions de circulation, à savoir :

Interdiction de la circulation pendant les temps de chargement et de déchargement des véhicules

Restriction de la circulation à une voie, avec alternat.

Interdiction de stationnement

Réduction de la voie de circulation, et interdiction du stationnement

Réduction de la voie de circulation, neutralisation du trottoir et interdiction du stationnement

Neutralisation de trottoir seulement

Autres modifications des conditions de circulation, à préciser :.....

Date d'installation souhaitée : .....

Date de repliement des installations : .....

Situation exacte « vente au déballage » (N° Rue, lieudit) : .....

Propriétaire : .....

Je souhaite emprunter à la commune : ..... panneaux de signalisation et je m'engage à les restituer après la vente au déballage à M. CHALENDARD au 06.45.15.20.26 ou M. GRATALOUP au 06.81.47.29.63 au dépôt des services techniques – Avenue du Souvenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à : .....

Le .....

Signature :

MAIRIE - 12, rue Armand Bazin - 42140 Chazelles-sur-Lyon - Tél. +33 (0)4 77 54 20 20 - [police municipale@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:police municipale@chazelles-sur-lyon.fr)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie et seront utilisées uniquement pour la finalité de leur traitement. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services concernés. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [dpd.mairie@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:dpd.mairie@chazelles-sur-lyon.fr)